Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 056-215602269-20251128-D20251103-DE

COMMUNE de SAINT-MALO DE BEIGNON

Département du Morbihan

Séance du 28 novembre 2025

Membres en exercice : 13
Membres présents : 8
Votants : 9

L'an deux mil vingt-cinq, le vendredi 28 novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MALO DE BEIGNON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Marie-Hélène HERRY, Maire.

Date de la convocation : 21 novembre 2025

PRESENTS : Marie-Hélène HERRY, Pierrick PILORGET, Florence NASSOY, Mickaël THEBAUD, Tugdual GATTE, Lydia GILLES, Pierre-Yves HERBERT, Marie-Hélène NEVES,

ABSENTS EXCUSÉS : Alexis POUBEAU (pouvoir à Mickaël THEBAUD)

ABSENTS : David GAUTIER, Ludovic LEVIGOUREUX, Eric LAROCHE, Neima TROGER

Les membres présents formant la majorité des membres en exercice, Madame le Maire déclare la séance ouverte et invite le Conseil à élire un secrétaire. Pierre-Yves HERBERT est nommé secrétaire de séance.

RAPPORT D'ACTIVITES OBC **D 2025-11-03**

En 2024, *De l'Oust à Brocéliande Communauté* a affirmé son ambition d'un territoire attractif. L'année est marquée par le lancement de la marque d'attractivité **« Morbihan Vert »**, destinée à fédérer les acteurs et renforcer l'identité du territoire. L'intercommunalité poursuit la mise en œuvre de son projet de territoire et du **CRTE**, structurant ses actions autour de l'économie, de la transition écologique, de l'habitat, de la mobilité et des services à la population.

Sur le plan financier, OBC a mobilisé **30,8 M€ en fonctionnement** et **15 M€ en investissement**, répartis entre les politiques publiques clés (déchets, petite enfance, mobilité, culture-tourisme, habitat, etc.). Les services regroupent près de **300 agents**, majoritairement mobilisés dans les pôles petite enfance, culture-tourisme et techniques.

L'action économique a été particulièrement dynamique, avec la poursuite de l'aménagement des parcs d'activités, la commercialisation de nouveaux terrains, le soutien aux commerces via le **Pass commerce**, l'accompagnement des agriculteurs, ainsi que l'activité des *Greniers numériques* de Guer et La Gacilly. La mobilité progresse également : développement du transport à la demande, rationalisation des lignes OBC, hausse de fréquentation des lignes régionales BreizhGo.

La transition écologique est structurée autour du **PCAET**, de l'obtention du label **TETE – 2 étoiles**, du schéma des énergies renouvelables, et d'outils innovants comme le **cadastre solaire**. OBC a aussi renforcé sa présence dans la vie quotidienne des habitants : petite enfance, jeunesse, culture, musées, sites naturels, offre touristique, communication modernisée, événements commémoratifs et actions de proximité.

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 056-215602269-20251128-D20251103-DE

Le conseil municipal prend acte de cette information. Lors des débats, les membres du conseil municipal s'interrogent quant au nombre d'habitants ayant une réelle connaissance de l'ensemble des services proposés par OBC. Concernant la compétence « tourisme », les élus municipaux s'attristent de l'abandon de la politique d'animation touristique de la base de loisirs telle qu'existante notamment avant la fusion et regrettent un manque d'investissement sur ce site qui garde pourtant toute son attractivité.

Le Maire,

Marie-Hélène HERRY

Le Secrétaire de séance,

Pierre-Yves HERBERT